

CHARTRE D'ACCUEIL

AUX ATELIERS



L'ENFANT EST AU CŒUR DE L'ATTENTION DE L'ENSEMBLE DES ADULTES PRÉSENTS

Les piliers de la charte : les valeurs-clés communes

Accueil
partage
Sérénité et détente
Bienveillance
Observation
Accompagnement
Jugement en conscience (cf §.3)

Respect
Implication
Ecoute
Protection
Discrétion
Valorisation
Confiance

Mes engagements en atelier :

Je respecte le cadre et les piliers de la charte.

Je respecte toutes les personnes dans leur différences (enfants, assistantes maternelles, gardes à domicile, parents, grands-parents, animatrices, intervenants extérieurs...).

Je m'implique, je fais des propositions, je participe activement et en co-responsabilité, je propose mon aide si besoin.

Je respecte les horaires, le matériel, les règles de sécurité...

Je limite l'utilisation du téléphone au strict nécessaire.

**J'accepte l'intervention des animatrices,
car elles sont référentes du cadre des ateliers.**

1 - L'atelier est un espace de partage, au service de l'accompagnement de l'enfant

2 - Les ateliers sont des espaces de co-construction et de co-responsabilité

3 - Accueillir l'autre, enfant ou adulte, tel qu'il est

4 - Favoriser des pratiques pédagogiques bienveillantes

5 - Respecter les besoins et le développement de l'enfant

6 - « charte nationale d'accueil du jeune enfant » applicable dans tout lieu d'accueil

NB : Cette charte d'accueil au Relais enfance s'accompagne du livret complémentaire

NOM Prénom

Date :/...../.....

Signature :

1 – L'atelier est un espace de partage au service de l'accompagnement de l'enfant

- Intégrer et accueillir chaque participant :
 - Dire Bonjour à chacun (prénom de l'enfant et de l'adulte). Instaurer ensemble un rituel de rassemblement à l'arrivée et/ou au départ,
 - Organiser et préparer l'espace pour chaque personne ou groupe de personnes (ex : coin bébés, pôles...),
 - En cas de nouvelle personne (adulte ou enfant), faire un tour des présentations,
 - Prévenir en cas de contrainte particulière (attente de l'arrivée d'un enfant, départ anticipé ou autre situation).
- Bonne humeur et convivialité :
 - « Café » si les conditions de l'atelier le permettent,
 - Prendre des nouvelles de chacun, en ayant la possibilité de continuer en dehors de l'atelier,
 - J'ai le droit aussi, en tant qu'adulte, d'avoir « mes émotions »,
 - Le papotage est possible mais le besoin de l'enfant reste prioritaire : les adultes s'arrêtent alors dans leurs discussions et agissent pour les enfants, « Les oreilles écoutent, les bouches parlent mais les yeux observent »
- Adopter un niveau sonore faible, une voix posée, parler lentement, avoir des gestes mesurés et adaptés aux situations.
- Respecter la vie privée des enfants, des parents, des assistantes maternelles et des gardes à domicile :
 - Parler avec retenue, l'ensemble des échanges abordés reste à l'atelier,
 - Les animatrices sont joignables et disponibles hors temps d'atelier et hors enfant afin d'accompagner une question, une situation difficile dans la discrétion et le respect de nos devoirs de réserve respectifs (par exemple par téléphone pendant les siestes des enfants).
- L'atelier est un lieu de socialisation pour l'enfant, d'ouverture aux autres, pour lui permettre de créer des liens, de partager des moments de plaisir, de découvrir de nouvelles activités.

2 - Les ateliers sont des espaces de co-construction et de co-responsabilité

- Chaque adulte est responsable et acteur de l'atelier :
 - En créant des « pôles d'itinérance ludique » (explication en 5.) : chaque adulte est réparti dans l'espace au niveau des différents ateliers proposés, et il est considéré comme l'adulte phare, responsable de son atelier,
 - En chantant, en amenant des propositions d'ateliers, dans la mesure du possible en aidant à l'installation et au rangement, tout en privilégiant l'enfant,
 - En participant aux rituels pour démarrer et terminer l'atelier,
 - En se donnant mutuellement des autorisations auprès des enfants, afin d'intervenir si nécessaire (danger, urgence...)
 - En partageant ses bonnes pratiques.
- Pour parler à l'enfant, se placer à sa hauteur.
- L'animatrice est la garante du cadre de l'atelier, et peut intervenir en cas de non-respect des règles
 - Mais chaque adulte est également responsable de la situation, et pourra protéger l'enfant, et intervenir, voire arrêter une situation,
 - Les règles sont identiques pour tous, si besoin elles peuvent être clarifiées (des règles claires aident l'enfant à s'y retrouver).
- Lors de la présence d'un intervenant extérieur, je respecte le cadre et les consignes données. J'ai le droit de ne pas forcément adhérer à la proposition qui est faite, mais dans ce cas, j'essaie de faire en sorte que l'enfant puisse profiter la séance.

3 – « Accueillir l'autre tel qu'il est »

- J'ai de l'empathie : j'essaie de m'identifier à l'autre dans ce qu'il ressent, que ce soit l'enfant ou l'adulte.
- J'accueille, je nomme et j'accompagne les émotions de l'enfant dans la bienveillance :
 - La sécurité affective est indispensable au bien-être de l'enfant,
 - Je le rassure, je l'aide à vivre ses émotions,
 - Même si c'est parfois difficile pour moi, je ne laisse pas l'enfant pleurer seul sans l'accompagner dans ce qu'il vit,
 - Objectif sérénité, chacun à son rythme.
- Je le laisse être acteur de ses choix et j'ai confiance qu'il fera les bons choix pour lui-même.
 - J'accepte que l'enfant « ne veuille pas »,
 - Je ne décide pas à l'avance pour l'enfant, par ex je ne dis pas : « c'est sûr, il ne va pas le faire... »
- Il est impossible de ne pas juger l'autre, mais si je juge, je le fais en conscience c'est-à-dire que :
 - Je suis conscient que mes jugements parlent de ce que je ressens et de ce que je me raconte,
 - Lorsque j'ai une émotion intense, je peux me dire à moi-même des choses sur l'enfant. Mes émotions parlent de qui je suis, de mes besoins, de mes valeurs. L'enfant n'est pas responsable de mes ressentis, je suis responsable de mes ressentis. J'en prends soin et je les garde pour moi,
 - Les animatrices du RPE sont là si j'ai besoin de vider mes émotions, et ce temps choisi se fera en dehors de la présence des enfants.
- Je laisse la possibilité à l'enfant d'être lui-même et d'exprimer ses ressentis.
- Même si je le pense, je ne pose pas d'étiquette (ex : c'est un clown) je ne stigmatise pas l'enfant, je ne l'enferme pas dans un trait de caractère, sinon il finira par l'intégrer comme un trait de sa personnalité.
- Je dissocie la personne de l'acte qu'elle a fait (ex : l'acte de mordre n'est pas acceptable, mais ça n'est pas pour ça que l'enfant est « mauvais ») et je pense ma formulation (je proscriis par ex : « elle est méchante » ou « il a toujours un comportement comme cela »).
- Je tourne mes phrases à la première personne du singulier : je parle en « je » pour éviter le « tu qui tue ».

4 - Favoriser des pratiques pédagogiques bienveillantes

- J'ai un regard positif sur l'enfant, je suis à son écoute.
- Présenter l'activité à l'enfant telle qu'elle sera.
- Je donne des consignes (un cadre) en gardant de la souplesse. L'enfant est libre d'essayer, de faire ou pas.
- J'observe l'enfant dans son activité sans le déconcentrer, j'interviens s'il me sollicite ou s'il y a urgence.
- Chaque enfant a son rythme, sa vitesse est la sienne. La notion de résultat est une référence d'adulte.
- Valoriser, encourager, valider l'attitude de l'enfant : le « oui tu peux le faire » l'aide à être en confiance.
- L'enfant peut être confié à un adulte repère et disponible si besoin (ex pour aller aux toilettes avec un autre enfant).
- J'anticipe et je préviens l'enfant de la fin de son activité afin de ne pas le couper net (ex : proposer un dernier tour de toboggan avant de s'en aller).
- Il convient aussi de définir les mots punition et sanction : quelle différence ?
 - Punition => C'est un acte défini par l'adulte et qui lui permet de libérer sa propre colère d'adulte, son impuissance face à l'acte de l'enfant. Elle est toujours incomprise par l'enfant et l'enferme dans l'acte qu'il a commis. La punition est dévalorisante ou humiliante car il n'apprend pas à faire autrement et il ne peut pas réparer.
→ Le coin est une punition pour l'enfant et il est donc interdit lors du temps d'atelier.
 - Sanction => l'enfant est accompagné, il a la possibilité de réparer
Ex : un enfant a mordu, l'adulte peut lui dire : « je ne peux pas te laisser faire cela, tu viens à côté de moi le temps que je soigne l'enfant que tu as mordu »
→ accompagner l'enfant mordu d'abord, puis celui qui a mordu : être présent avec lui, mettre des mots et lui demander de réparer (par ex lui faire 2 propositions : mettre la crème à l'enfant mordu, ou lui amener son doudou/tétine, ou restituer le jeu objet de la morsure...) L'enfant agressé n'a souvent pas envie de bisous/câlins !
- Pas d'humiliation de quelque forme que ce soit. Si je décide que l'enfant doit s'isoler du groupe, je l'accompagne, je suis avec lui, je verbalise ses émotions. L'enfant n'est pas capable de « réfléchir à ce que tu viens de faire » (cf neurosciences).

5 - Respecter les besoins et le développement de l'enfant

- Je nomme les émotions de l'enfant, je les accepte pour les accompagner au mieux (cf 3.).
- Pour répondre au besoin de sécurité et de stabilité de l'enfant, j'ai un regard positif sur lui, je l'accompagne du regard et par les mots.
- Je laisse doudous et tétines à disposition de l'enfant : il peut les déposer dans un sac ou un bac à sa portée... et venir les rechercher s'il en a besoin.
- La motricité libre est à la base des valeurs au Relais enfance :
 - Chaque enfant a son rythme (moteur, affectif...),
 - Aider l'enfant à évoluer sans forcer ni faire à sa place,
 - Accompagner le mouvement plutôt que de l'interdire

Quelques règles de sécurité sont cependant nécessaires :

- L'enfant a le droit de monter ou descendre du toboggan dans les 2 sens, les pieds devant pour la descente, en faisant attention aux autres enfants présents sur l'activité,
- Sur le parachute l'enfant est assis, couché ou à quatre pattes (pas debout pour ne pas glisser, se faire mal ou tomber sur un autre enfant)
- Pas de roulants sur les tapis des bébés
- Pas de jeux « durs » sur les tapis en mousse
- Itinérance ludique de certains ateliers : principes = 2 adultes ✦ responsables par pôle ●

En fonction des besoins de l'enfant pour l'activité, à ce moment-là, mettre un cadre pour chaque pôle (ex ne pas mettre la peinture dans la bouche) ; possibilité de séquencer l'atelier

ex de cadre au pôle manipulation :

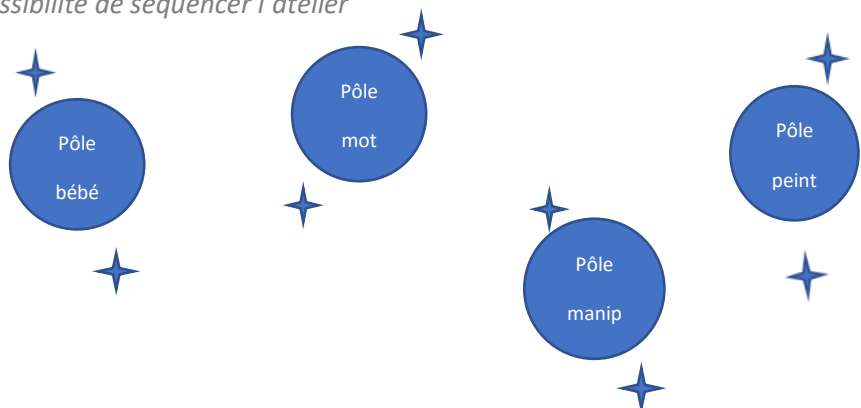
1 ou 2 adultes

6 chaises, 40 mn max

ex pôle peinture , 4 chaises

ex pôle motricité : mot libre

ex pôle bébé : sur tapis



Lorsqu'on est en pôles, on délègue aux collègues la prise en charge et le suivi des enfants de leur pôle.

6 - « charte nationale d'accueil du jeune enfant » applicable dans tout lieu d'accueil

Selon [l'arrêté du 23 septembre 2021](#) portant création d'une charte nationale pour l'accueil du jeune enfant : « En application de l'article L. 214-1-1 du code de l'action sociale et des familles, cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant. Les « DIX GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE » qui la résument sont, quel que soit le mode d'accueil, mis à disposition des titulaires de l'autorité parentale ou des représentants légaux des enfants accueillis ; ils sont en outre affichés dans les établissements et services d'accueil du jeune enfant. L'ensemble des professionnels de l'accueil du jeune enfant – salariés à domicile, assistants maternels, personnels de crèche – intègrent à leur pratique professionnelle les principes posés par la charte... »

LA CHARTE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

DIX GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE

1. Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
2. J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
3. Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
4. Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
5. Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
6. Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
7. Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
8. J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
9. Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.
10. J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



En bref, quelques bonnes idées à vivre en ateliers !

- Accueillir et inclure les nouvelles assistantes maternelles et les parents.
- Parler doucement et se déplacer pour s'adresser à l'enfant en se mettant à sa hauteur.
- Faire confiance à l'enfant et prendre soin de mes propres peurs. Par ex, remplacer le « attention tu vas tomber ! » par « Je suis là en cas de besoin ».
- J'observe et je valorise les actions de l'enfant.
- Garder mon opinion sur les pratiques professionnelles de mes collègues.
- Parler des soucis de l'enfant en dehors de sa présence.
- Parler des difficultés des parents avec réserve et en dehors de la présence de l'enfant
- Garder mon opinion sur les pratiques éducatives des parents et faire preuve d'ouverture et de bienveillance.
- M'adresser aux animatrices, prendre rendez-vous (physique ou téléphonique) pour échanger sur des bonnes idées ou des difficultés.

Les oreilles écoutent, les bouches parlent mais les yeux observent...

